

10 Société et Culture

**Lutte contre le paludisme/Centre national de gériatrie de Melen
Le PNLP offre à chaque lit, une moustiquaire**

F.B.E.M
Libreville/Gabon

LE Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) a procédé, mercredi, à une remise de don puis à l'installation d'une cinquantaine de moustiquaires imprégnées d'insecticide aux pensionnaires du centre national de gériatrie/gérontologie de Melen qui en manquaient cruellement. Occasion également d'octroyer au personnel soignant, de documents explicitant les règles opératoires, concernant les derniers traitements contre le paludisme. C'était en présence du personnel de cette entité sanitaire, en tête duquel le responsable par intérim du centre de gériatrie, Jean-Honoré Mombo. Un geste que le directeur du PNLP, Dr Safiou Razack, a apprécié. "Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est suite à un engagement que j'avais pris auprès de l'OMS (Organisa-



Photo : F.B.E.M

Des agents du PNLP et du centre de gériatrie, installant les moustiquaires. Photo de droite : Le Dr Safiou Razack (en bleu), avec à sa gauche, Jean-Honoré Mombo, a expliqué le bien-fondé de l'acte posé par son administration.



Photo : F.B.E.M

tion mondiale de la santé, NDLR), à l'occasion de la Journée des personnes âgées. Nous avons promis à la directrice de venir offrir des moustiquaires aux pensionnaires de cette structure. Pour cela, le PNLP est dans son rôle, c'est-à-dire de mener le plaidoyer. Ce plaidoyer, nous l'avons conduit auprès de la fondation Lasme Stéphane, basketteur gabonais, qui a accepté de nous apporter le concours logis-

tique. Nous nous sommes rapprochés également de Total Marketing, qui a fourni ces moustiquaires, dans le cadre de son initiative une

moustiquaire, un lit", a-t-il affirmé. Il a poursuivi en affirmant que ce geste permet aussi de "passer à une échelle supérieure" de la sensibilisa-

tion au paludisme. Soutenant pour cela "que les gens étaient habitués à ce que les moustiquaires imprégnées soient destinées aux femmes

enceintes et aux enfants. Or la moustiquaire est pour les personnes âgées, démunies de surcroît, comme pour toute autre personne d'ailleurs, un élément fondamental". Avant de conclure sur les modalités d'utilisation et de conservation dudit élément. Jean-Honoré Mombo a par la suite, au nom du personnel et des personnes âgées bénéficiaires, remercié les donateurs. Ajoutant que des gestes similaires "ne peuvent que nous réjouir". L'installation proprement dite des moustiquaires au-dessus des lits des pépés et mémés, dont on entendait des "Akiba" et autres paroles de bénédiction, a mis un terme à cette cérémonie.

**Récompense musicale
NG Bling et Arielle T
nominés à Afrima
awards au Nigeria**



Photo : L.R.A

Arielle T est dans le carré des meilleures collaborations africaines.



Photo : DR

NG Bling nominé dans la catégorie meilleur artiste ou groupe africain de hip-hop.

F.S.L.
Libreville/Gabon

L'événement se tiendra, le 15 novembre prochain, à Lagos, et verra la présence du gotha musical africain et international. Les mélomanes sont invités à voter pour l'artiste de leur choix.

LE Gabon sera représenté à la deuxième édition du "All Africa Music Awards" (Afrima), qui se tiendra le 15 novembre 2015 à Lagos au Nigeria. Les artistes NG Bling et Arielle T nominés, défendront les couleurs Vert-Jaune-Bleu à cette manifestation dont l'objectif est de primer et de valoriser la richesse musicale du continent noir. Si NG Bling devra faire ses preuves dans la catégorie du meilleur artiste ou groupe africain de hip-hop, aux côtés des grosses pointures telles Edem et Manifest du

Ghana, Juliani (Kenya), Kiff no Beat (Côte d'Ivoire), Jovi et Stanley Enow (Cameroun), Arielle T, de son côté, montrera de quoi elle est capable dans celle des meilleures collaborations africaines. En effet, l'auteur de la "Go d'à côté" se situe dans un couloir qu'elle partage avec des noms aussi bien connus que ceux de Yemi Alade (Nigeria), Victoria Kimani (Kenya), Vanessa Mdee (Tanzanie), etc. Les mélomanes gabonais et même d'ailleurs sont donc invités à se rendre sur le site internet de l'événement pour encourager ces artistes à travers leurs votes. Notons qu'Afrima vise, non seulement à établir une reconnaissance absolue envers la richesse de la culture africaine, mais également à engager une réflexion commune des plus grands acteurs du continent autour de la possibilité de générer une croissance durable de l'industrie musicale en Afrique.



**Présidence de la République
Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences**



COMMUNIQUÉ

L'Agence Nationale des Infrastructures Numériques et des Fréquences (ANINF), communique :
Au titre de l'année académique 2015-2016, un concours, des tests et des admissions sur titres seront ouverts en vue d'intégrer l'Institut Africain d'Informatique (I.A.I.).

1. CONCOURS D'ENTREE

Le concours d'entrée concerne les cycles Analyste-programmeur, Maîtrise Appliquée à la Gestion d'Entreprise (MIAGE), et Ingénieur. Les épreuves auront lieu les 23 et 24 Septembre 2015 dans les centres suivants : Libreville, Franceville, Lambaréné, Mouila, Tchibanga, Makokou, Koula-Moutou, Port-Gentil et Oyem. Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

1.1. Cycle Analyste-Programmeur :

- Etre titulaire d'un Baccalauréat Scientifique ou Technique (C, D, E, F, H) datant de deux (2) ans au maximum à la date du Concours (depuis 2013 au plus tard) ;
- Inscrits en classe de Terminale Scientifique et Technique de l'année scolaire en cours.
- Etre âgés de moins de 24 ans à la date du concours et ayant été présélectionnés.

1.2. Cycle MIAGE (Maîtrise Appliquée à la Gestion d'Entreprise)

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 au minimum en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion ;
- Etre titulaire d'une attestation de passage en L3 (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion, en L3 (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion précisant que le candidat a validé 120 crédits ;
- Etre titulaire d'une attestation d'inscription en deuxième année du cycle de licence (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique. Ne seront retenus que les étudiants ayant validé les 4 semestres d'étude soit 120 crédits ;
- Etre titulaire d'une attestation d'inscription en deuxième année des classes préparatoires. Ces étudiants ne seront retenus qu'à la condition d'avoir obtenu une moyenne d'au moins 12/20 à la fin de la deuxième année.
- Etre âgé de 28 ans au plus à la date du concours.

1.3. Cycle Ingénieur (Ingénieur de conception en Informatique)

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 au minimum en Mathématiques, Physique, Informatique ou d'un diplôme admis en équivalence.
- Etre titulaire d'une attestation de passage en L3 (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique, précisant que le candidat a validé 120 crédits ;
- Etre titulaire d'une attestation d'inscription en deuxième année du cycle de licence (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique. Ne seront retenus que les étudiants ayant validé les 4 semestres d'étude soit 120 crédits ;
- Etre titulaire d'une attestation d'inscription en deuxième année des classes préparatoires. Ces étudiants ne seront retenus qu'à la condition d'avoir obtenu une moyenne d'au moins 12/20 à la fin de la deuxième année.
- Etre âgé de 28 ans au plus à la date du concours.

2. ADMISSION SUR TITRE

L'admission sur titre concerne le cycle Master pour les parcours Informatique et Management des Entreprises (M_IME), Conception de Systèmes d'Information (M_CSI) et Administration de Réseaux et Télécom (M_ART). Elle se fait par l'étude de dossier, suivie d'un entretien. Les entretiens auront lieu les 23 et 24 Septembre 2015 à Libreville, dans les locaux de l'I.A.I. Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
- Etre titulaire d'un diplôme de type Licence en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion, ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- Etre titulaire d'une Licence (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion, précisant que le candidat a validé 180 crédits ;
- Etre titulaire d'un diplôme sanctionnant la fin du Cycle de formation des Analystes Programmeurs de l'IAI, ou d'un diplôme admis en équivalence ;
- Etre titulaire d'une attestation d'inscription en troisième année du cycle de Licence (système LMD) en Mathématiques, Physique, Informatique, Economie ou Gestion. Ces étudiants ne seront retenus que s'ils ont validé les 6 semestres d'études soit 180 crédits ;

3. TEST D'ENTREE

Le test d'entrée concerne le cycle Licence Professionnelle pour les parcours Génie Logiciel et Systèmes d'Information et Administration Systèmes et Réseaux. Les tests seront précédés d'une étude de dossier et suivis d'un entretien. Les épreuves auront lieu les 23 et 24 Septembre 2015 à Libreville, dans les locaux de l'I.A.I. Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
- Etre titulaire d'un Baccalauréat Scientifique ou Technique (C, D, E, F, H) datant de deux (2) ans au maximum à la date du Concours (depuis 2013 au plus tard) ;
- Etre inscrit en classe de Terminale Scientifique et Technique de l'année scolaire en cours, âgé de 21 ans au plus à la date des tests.

4. CONSTITUTION DU DOSSIER

- Une (1) demande manuscrite adressée au Directeur Général de l'ANINF
- Une (1) copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Une (1) copie certifiée conforme du baccalauréat/ Attestation de réussite
- Une (1) copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat
- Une (1) copie certifiée du diplôme ou une attestation inscription en 2ème année de facultés des sciences, d'une classe préparatoire, d'un IUT ou en 3ème année AP (IAI) pour l'année en cours. [Pour les filières MIAGE et Ingénieur de Conception] ;
- Une (1) copie certifiée du diplôme Licence ou une attestation inscription en 3ème année de facultés des sciences, d'une classe préparatoire, d'un IUT ou en 3ème année AP (IAI) pour l'année en cours (candidats au Master) ;
- Copies des bulletins de notes des 2 dernières années de Licence (candidats au Master)
- Quatre(4) photos d'identité ;
- Un (1) certificat médical datant de moins de 3 mois.
- Un reçu de paiement de 25 000 FCFA de frais de dossier (non remboursables) au compte BICIG 40001 09070 00319300054 07 IAI BP 2263 Libreville (Uniquement pour les candidats à la Licence et au Master).

5. DEROULEMENT DES EPREUVES

Filières	Epreuves	Heures	Coef	Observation
Licence Prof / Analyste-programmeur	Mathématiques	08h00-12h00	5	Documents non autorisés
	Français	14h00-16h00	2	
	Anglais	16h30-18h30	3	
Miage	Mathématiques	08h00-10h00	3	
	Informatique (au choix)	10h30-12h30	2	
	Gestion (au choix)	10h30-12h30	2	
	Technique d'Expression	14h30-16h30	2	
Ingénieur	Anglais	17h00-19h00	3	
	Mathématiques	08h00-12h00	6	
	Technique d'Expression	14h00- 16h00	2	
	Anglais	16h30 -18h30	3	

6. DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'ANINF, Direction du Programme e-Education à l'immeuble Arambo, du 28 juillet au 15 Septembre à 16h30 au plus tard.

La Direction Générale

SUIVEZ-NOUS SUR

- <https://www.facebook.com/aninf>
- @ANINFGA
- +AninfGabon

